

NORME
INTERNATIONALE

ISO
5775-2

Première édition
1989-07-15

Pneumatiques et jantes pour cycles —

Partie 2 :
Jantes

Bicycle tyres and rims —
Part 2: Rims



Numéro de référence
ISO 5775-2 : 1989 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 5775-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

© ISO 1989

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Pneumatiques et jantes pour cycles —

Partie 2 : Jantes

0 Introduction

L'ISO 5775 spécifie les principales exigences relatives aux pneumatiques et aux jantes pour cycles. L'ISO 5775-1 traite de la désignation et des dimensions des pneumatiques.

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 5775 fixe les cotes des jantes de pneumatiques pour cycles; elle ne donne que les cotes du profil de la jante nécessaires pour le montage et l'ajustement du pneumatique sur la jante.

L'ISO 5775-1 et l'ISO 5775-2 traitent des jantes à rebord droit (SS), des jantes à crochet (HB) et des jantes du type «à crosse» (CT).

L'annexe présente des méthodes de mesure et de contrôle des cotes des jantes à rebord droit et des jantes à crochet.

2 Référence

ISO 5775-1, *Pneumatiques et jantes pour cycles — Partie 1: Désignation et dimensions des pneumatiques.*

3 Exigences

3.1 Profil de la jante

Le profil de la jante doit être lisse et sans bord aigu du côté du pneumatique.

3.2 Trou de jante pour la valve

Le trou de jante pour la valve doit être centré au fond de la gorge de la jante.

Côté pneumatique, les bords doivent être arrondis ou chanfreinés. Côté moyeu, les bords ne doivent pas avoir de bavures qui puissent endommager la valve.

3.3 Exigences particulières

Les désignations et les dimensions des jantes à rebord droit, des jantes à crochet et des jantes du type «à crosse» sont données, respectivement, dans les sections un, deux et trois.

3.4 Symboles

Les symboles suivants sont utilisés dans la présente partie de l'ISO 5775:

A	Largeur de jante spécifiée
A_1	Largeur de la jante au niveau des repos de talon du pneu
D	Diamètre de jante spécifié
D_1	Diamètre de la jante de mesure
D_2	Diamètre extérieur
G	Hauteur du rebord de jante
H_1	Partie libre du creux de jante au-dessus du ruban de fond de jante, nécessaire pour le montage du pneumatique
L_1	Largeur du creux de jante au-dessus du ruban de fond de jante
P	Largeur du repos de talon du pneu
R_2	Rayon au sommet du rebord de jante
R_3	Rayon de raccordement du repos de talon du pneu avec le rebord de jante
R_4	Rayon de raccordement du repos de talon du pneu avec le bord du creux de jante
W	Largeur du ruban de mesure
β	Angle d'inclinaison du repos de talon du pneu

Section un : Jantes à rebord droit

4 Profil des jantes

Les cotes et les tolérances des jantes à rebord droit (SS) sont indiquées à la figure 1 et dans le tableau 1.

5 Diamètres des jantes

Le code de diamètre nominal de jante, le diamètre de jante spécifié et le diamètre de la jante de mesure des jantes à rebord droit (SS) sont indiqués à la figure 1 et dans le tableau 2.

6 Désignation et marquage

Une jante à rebord droit (SS) doit être désignée par son diamètre nominal de jante et sa largeur nominale de jante, précédés facultativement des lettres «SS» pour indiquer qu'il s'agit d'un rebord droit.

Exemple :

SS 400 × 20

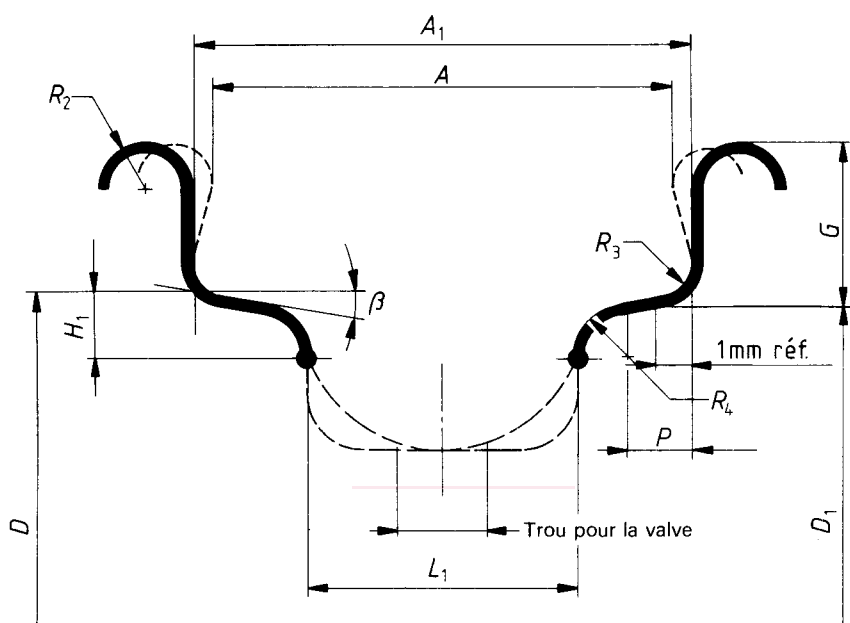


Figure 1 — Profil des jantes à rebord droit

Tableau 1 — Cotes des jantes à rebord droit

Cotes en millimètres

Largeur nominale de jante	A	A ₁	G	P	H ₁ ^{1),2)}	L ₁ ²⁾	R ₂	R ₃	R ₄	β ³⁾
	± 1	⁰ / ₋₁	± 0,5	min.	min.	min.	min.	max.	min.	± 5°
18 ⁴⁾	18	18	6,5	1,8	1,8	10	1,5	1	1,5	10°
20	20	—	6,5	2	2	11	1,8	1	1,5	10°
22	22	—	6,5	2,2	3	11	1,8	1	2	10°
24	24	—	7	3	3	11	2	1	2,5	10°
27	27	—	7,5	3,5	3,5	14	2,5	1	2,5	10°
30,5	30,5	—	8	3,5	3,5	14	2,5	1	2,5	10°

1) Pour les jantes de diamètre inférieur ou égal à 400 mm, on augmentera la profondeur H₁ de 1 mm.

2) La cote H₁ en liaison avec la cote L₁ définit l'espace libre au-dessus du fond de jante et des têtes de rayons, une fois le ruban de fond de jante monté, permettant un ajustement satisfaisant du pneumatique. La profondeur de gorge réelle de la jante devrait être définie sous la responsabilité du fabricant de jantes de façon à atteindre cet objectif.

3) Pour les jantes laminées dont le diamètre nominal de jante est inférieur ou égal à 400 mm, β = 15° ± 10°.

4) Cette largeur nominale de jante était précédemment le code de largeur de jante 17.

Tableau 2 — Diamètres de jante spécifiés et diamètres de la jante de mesure des jantes à rebord droit

Cotes en millimètres

Code de diamètre nominal de jante	Diamètre de jante spécifié <i>D</i>	Diamètre de la jante de mesure ¹⁾ <i>D</i> ₁
194	194,2	193,85
203	203,2	202,85
222	222,2	221,85
239	239,4	239,05
248	247,6	247,25
251	250,8	250,45
279	279,2	278,85
288	287,8	287,45
298	298,4	298,05
305	304,7	304,35
317	317	316,65
330	329,8	329,45
337	336,6	336,25
340	339,6	339,25
349	349,2	348,85
355	355	354,65
357	357,1	356,75
369	368,6	368,25
381	380,9	380,55
387	387,1	386,75
390	389,6	389,25
400	400,1	399,75
406	405,6	405,25
419	418,6	418,25
428	428,1	427,75
432	431,6	431,25
438	437,7	437,35
440	439,9	439,55
451	450,8	450,45
484	484	483,65
489	488,6	488,25
490	490,2	489,85
498	497,5	497,15
501	501,3	500,95
507	507,3	506,95
520	520,2	519,85
531	530,6	530,25
534	533,5	533,15
540	539,6	539,25
541	540,8	540,45
547	546,5	546,15
559	558,8	558,45
565	564,9	564,55
571	571	570,65
584	583,9	583,55
590	590,2	589,85
597	597,2	596,85
609	609,2	608,85
622	622,3	621,95
630	629,7	629,35
635	634,7	634,35
642	641,7	641,35

1) La tolérance sur la circonférence mesurée au repos de talon du pneu ($\pi \times$ diamètre de la jante de mesure) est de $\pm 1,5$ mm.

Section deux : Jantes à crochet

7 Profil des jantes

Les cotes et les tolérances des jantes à crochet (HB) sont indiquées à la figure 2 et dans le tableau 3.

8 Diamètres et circonférences des jantes

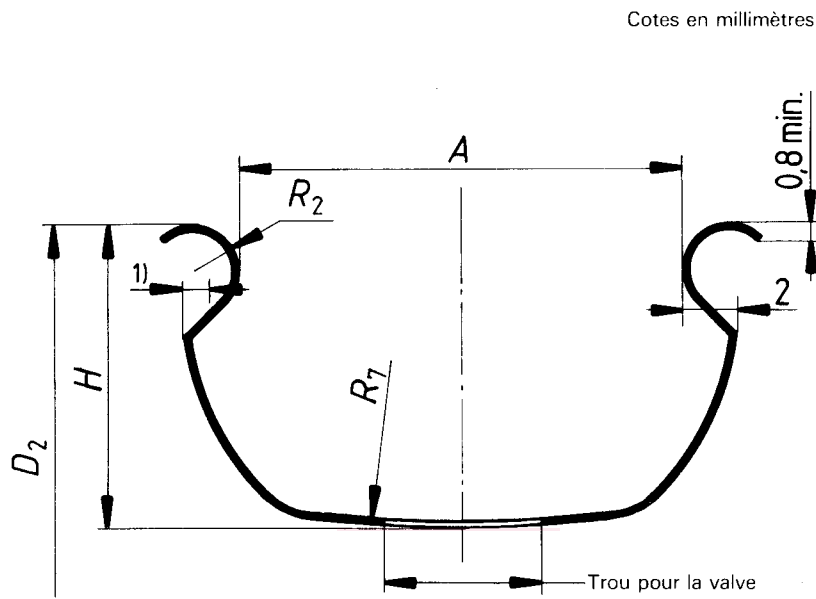
Le code de diamètre nominal de jante, le diamètre de jante spécifié et la circonférence de jante spécifiée des jantes à crochet (HB) sont indiqués à la figure 2 et dans le tableau 4.

9 Désignation et marquage

Une jante à crochet (HB) doit être désignée par son diamètre nominal de jante et sa largeur nominale de jante, précédés des lettres «HB» pour indiquer qu'il s'agit d'un accrochage en forme de crochet.

Exemple :

HB 422 × 25



1) Ouverture facultative ne devant pas dépasser 1 mm.

Figure 2 — Profil des jantes à crochet

Tableau 3 — Cotes des jantes à crochet

Cotes en millimètres

Largeur nominale de jante	A	H	R ₂	R ₇
	± 1	min.	± 0,5	min.
20	20	13	2	30
25	25	14	2	50
27	27	15	2	70

Tableau 4 — Diamètres de jante spécifiés et circonférences de jante spécifiées des jantes à crochet

Cotes en millimètres

Code de diamètre nominal de jante ¹⁾	Diamètre de jante spécifié <i>D</i>	Circonférence de jante spécifiée, πD $\pm 2,5$
HB 270	269,9	847,9
HB 321	320,7	1 007,5
HB 372	371,5	1 167,1
HB 422	422,3	1 326,7
HB 459	458,8	1 441,4
HB 473	473,1	1 486,3
HB 510	509,6	1 601
HB 524	523,9	1 645,9
HB 560	560,4	1 760,6
HB 575	574,7	1 805,5
HB 611	611,2	1 920,1

1) Les lettres « HB » indiquent qu'il s'agit de jantes à crochet; le chiffre qui suit les lettres « HB » est le code de diamètre de jante.

Section trois : Jantes du type « à crosse »

10 Profil des jantes

Les cotes et les tolérances des jantes du type « à crosse » (CT) sont indiquées à la figure 3 et dans le tableau 5.

11 Diamètres des jantes

Le code de diamètre nominal de jante, le diamètre de jante spécifié et le diamètre de la jante de mesure des jantes du type « à crosse » sont indiqués à la figure 1 et dans le tableau 2.

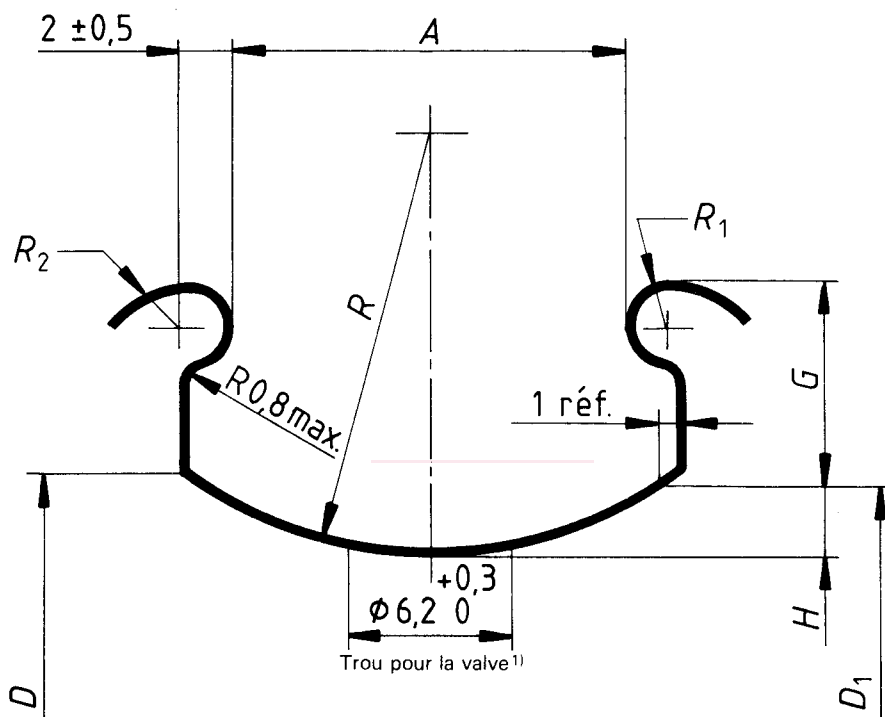
12 Désignation et marquage

Une jante du type « à crosse » (CT) doit être désignée par son diamètre nominal de jante et sa largeur nominale de jante, suivis des lettres « CT » pour indiquer qu'il s'agit d'un type « à crosse ».

Exemple :

622 × 13 CT

Cotes en millimètres



1) Une cote du trou pour la valve de $8,3 \begin{smallmatrix} +0,3 \\ 0 \end{smallmatrix}$ est permise pour les largeurs de jante ≤ 21 CT.

Figure 3 — Profil des jantes du type « à crosse »

Tableau 5 — Cotes des jantes du type « à crosse »

Cotes en millimètres

Code de largeur nominale de jante	A	G	H min.	R ₁	R ₂ min.
	± 0,5	± 0,5			
13CT	13	5	2	0,9 ± 0,1	2
15CT	15				
17CT	17	5,5	2,2		
19CT	19	6,5	3,5		
21CT	21				
23CT	23	7,5	4,5	1,1 $\begin{smallmatrix} +0,2 \\ -0,1 \end{smallmatrix}$	
25CT	25				

Annexe

Méthodes de mesure et de contrôle des cotes des jantes pour cycles

(Pour information)

A.1 Objet

La présente annexe établit des méthodes de mesure et de contrôle des cotes des jantes à rebord droit et des jantes à crochet, pour cycles.

A.2 Généralités

Toutes les mesures doivent être effectuées sur des jantes prêtes à recevoir un pneumatique et placées sur des surfaces plates. Pour des mesures précises, les calibres et rubans doivent toujours être montés perpendiculairement aux rebords de jante sur les deux repos de talon du pneu.

A.3 Principales cotes des jantes à mesurer et à contrôler

Les principales cotes des jantes qui doivent être mesurées et contrôlées sont indiquées aux figures 4 et 5.

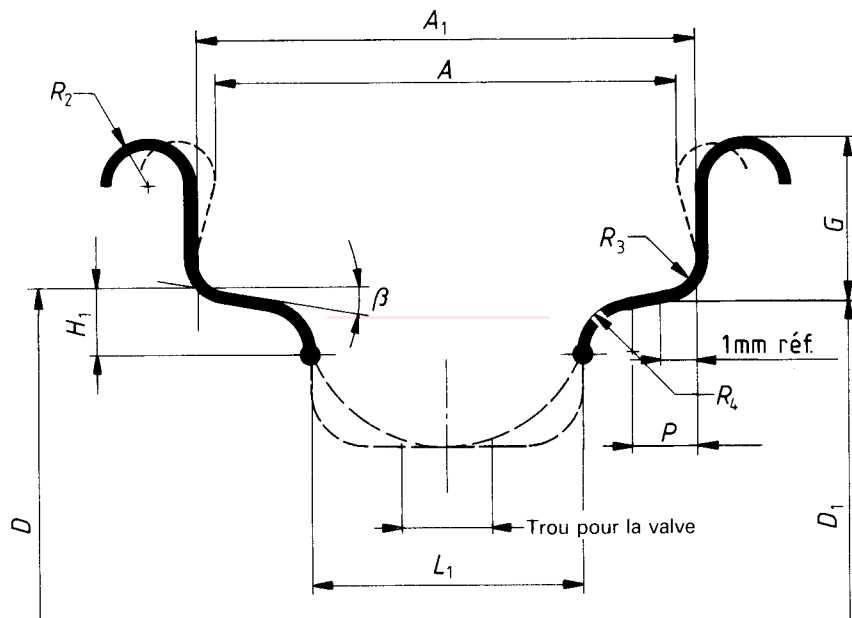


Figure 4 — Jantes à rebord droit

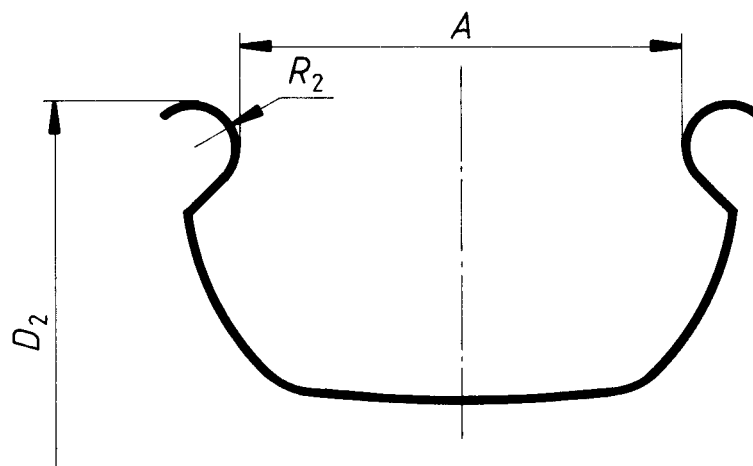


Figure 5 — Jantes à crochet

A.4 Méthodes de mesure du diamètre spécifié et de la circonférence au repos de talon du pneu

A.4.1 Première méthode

La mesure de la jante est effectuée au niveau de sa circonférence en relation avec la circonférence du mandrin.

Un ruban tel qu'illustré à la figure 6 est utilisé, en ayant soin de choisir le ruban adéquat pour la jante à mesurer. Le ruban doit être en acier et être en contact avec la jante sur les deux repos de talon du pneu d'une façon égale; il doit être plat et porter les marquages du code de largeur de jante et du diamètre nominal de jante. Le ruban doit aussi être mesuré sur le mandrin approprié et sur une surface plate; l'extrémité droite du ruban doit être en contact avec l'autre extrémité dans le cran.

La température de référence pour les mesures doit être de 20 °C.

Il est recommandé, à moins d'avoir affaire à des contrôleurs expérimentés, que deux personnes effectuent la mesure : l'une tenant le ruban en position et appliquant une traction inférieure à 50 N sur ses extrémités, l'autre procédant à la lecture.

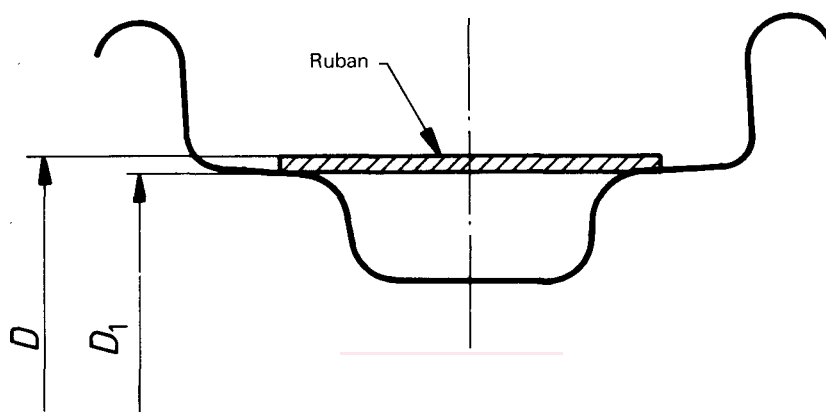


Figure 6 — Mesure du diamètre de la jante

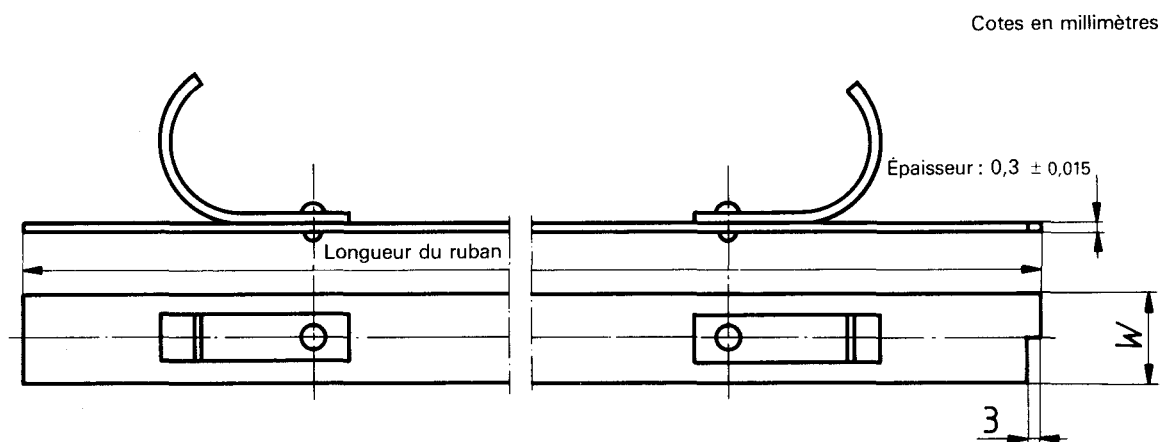


Figure 7 — Détails du ruban